

Motion adoptée par l'AG de l'APPEP de l'Académie de ROUEN (à l'unanimité), le 20.10.2001 au Havre.

L'Assemblée Générale de l'APPEP de l'académie de ROUEN, réunie au Havre le 20.10.2001, s'insurge contre la décision du ministre de l'Education Nationale J. LANG d'appliquer le programme RENAUT par l'arrêté du 12 juillet 2001 . Ce programme a pourtant été massivement rejeté une première fois lors de la consultation (a posteriori) de l'automne 2000, une deuxième fois par la pétition du printemps 2001, enfin une troisième fois par les assemblées générales de juin 2001 d'une grande majorité d'académies (dont celle de ROUEN). Ce programme a été adopté dans des conditions scandaleuses au Conseil Supérieur de l'Education du mois de mai , après 20 H, le quorum n'étant plus atteint, et à une très courte majorité, la majeure partie des organisations syndicales d'enseignants ayant voté contre.

Ce programme est inacceptable car il ne répond pas aux exigences d'un enseignement authentiquement philosophique. Il est idéologiquement orienté, et donc contraire à l'apprentissage d'une réflexion libre et critique. Il soumet la réflexion des élèves à des dérives techniciennes en tentant de réduire la dissertation à la simple mise en uvre de procédés d'argumentation.

Il se montre finalement incapable, à travers l'énoncé de ses "*principes*", "*motifs*", et "*recommandations*" de se justifier, et semble à terme, ne viser que l'affaiblissement et la dénaturation de l'enseignement philosophique français.

En rendant facultatives pour l'année 2001-2002, en juin dernier, les "*questions d'approfondissement*" du programme RENAUT, le ministère a reconnu tardivement le mécontentement des professeurs, mais n'a rien cédé sur le fond. Il a pris la responsabilité de créer une situation de désordre et de confusion au détriment des élèves et de jeter ainsi le discrédit sur la discipline.

L'arrêté du 12 juillet 2001, publiant le programme, ne respecte pas l'intervalle légal de 14 mois entre la publication et l'entrée en application d'un programme.

La diminution d'une heure de l'horaire en Terminale L ne peut par ailleurs que contribuer à la dévalorisation de cette section ; sa diminution d'une heure en Terminale S appauvrit l'enseignement de la discipline et aggrave ses conditions d'apprentissage .

Toutes ces raisons conduisent l'Assemblée Générale de l'APPEP de l'académie de ROUEN à demander le retrait intégral du programme RENAUT et le rétablissement des horaires en Terminales Let S., préalables indispensables à une réforme du programme de philosophie qui maintienne les exigences authentiques de notre enseignement et en améliore réellement les conditions d'exercice.

L'Assemblée Générale de la régionale de ROUEN exprime ainsi son soutien aux nombreux collègues de philosophie de l'académie de ROUEN qui se rendront à la manifestation devant le ministère à PARIS, le mercredi 24 octobre à 14H30, pour demander le retrait du programme RENAUT et le rétablissement des horaires en TL et TS.